



# Compte rendu du bureau de l'OMS du 31/05/2018

Présents : Bernard, Nicole, Véronique, Karim, Philippe, Alvaro

Excusés : Christophe, Frédéric

Absents : Olivier

## Ordre du jour :

- Contribution à l'OMS
  - Contribution 2016-2017
  - Contribution 2017-2018
- Forum des associations et Fête du Sport
- Prise en charge des formations
- Aide aux manifestations sportives et événements exceptionnels
- Assemblée Générale 2017-2018

## Contribution à l'OMS

### ○ Contribution 2016-2017

Deux associations n'ont pas réglées leur contribution à l'OMS pour la saison 2016-2017. Il s'agit de l'USV Culturisme et de Villejuif Futsal Club, qui ont précisé ne pas être en capacité financière de régler leur contribution.

Pour la saison 2016-2017 :

- l'USV Culturisme a reçu une subvention municipale de 800€, et sa contribution à l'OMS pour 38 adhérents est de 190€.
- Villejuif Futsal Club a reçu une subvention municipale de 3000€, et sa contribution à l'OMS pour 120 adhérents (non justifié) serait de 600€.

Le bureau décide de suspendre le droit de vote de ces deux associations. Un courrier va leur être envoyée en leur précisant que le bureau de l'OMS souhaite les rencontrer pour échanger et trouver une solution.

### ○ Contribution 2017-2018

En raison des excédents de trésorerie de l'OMS, le bureau décide de diminuer la contribution des associations adhérentes à partir de la saison en cours.

Le bureau vote pour deux tarifs :

- Un tarif pour les associations qui perçoivent une subvention municipale supérieur à 23 000€ : 4€ par adhérent.

*Cela concerne les 10 associations suivantes : ASFI Villejuif, USV Académie des Boxes, USV Football, USV Gymnastique, USV Judo, USV Natation, USV Roller, USV Rugby, USV Tennis, USV Volley.*

- Un tarif pour les associations qui perçoivent une subvention municipale inférieur à 23 000€ : 2€ par adhérent.

*Cela concerne les 23 associations suivantes : Aïkido Club Villejuif, Ak Team, Les Tourterelles, MCV Les Casoars, Taekwondo-Hapkido, USV Badminton, USV Basket, USV Culturisme, USV Cyclotourisme, USV Echechs, USV Education Physique, USV Escrime, USV Handball, USV Karaté, USV Lutte-Sambo, USV Pétañque, USV Plongée, USV Randonnée, USV Retraités, USV Tennis de table, USV Tir à l'arc, Villejuif Futsal Club, Villejuif Triathlon.*

Cette contribution pourra être réajuster dans le futur.

Selon les statuts, la contribution à l'OMS est proposée par le bureau et validée en Comité Directeur. Le bureau décide de réunir le Comité Directeur le jeudi 14 juin 2018.

## Forum des associations et Fête du Sport

Lundi 4 juin prochain se tient une réunion avec les services de la mairie à propos du Forum des associations (15 septembre 2018) et de la Fête du Sport (21-22 septembre 2018). Cela représentera l'occasion de débattre sur l'organisation de ces événements.

Concernant le Forum des associations, l'OMS a participé à une réunion le 16 mai 2018 avec la direction des sports et la direction de la citoyenneté. Le 15 septembre prochain, le Forum s'organisera en 8 espaces selon les objectifs suivants : animation, démonstration, informations, stands.

Les 8 thématiques seraient les suivantes :

- En avant pour les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Environnement, Jardin, Nature
- Place du village (espace central)
- Scène/Bal (programmation des démonstrations)
- Comptoir du monde
- Petite enfance
- Bien-être, Mieux-être
- Citoyenneté, Bénévolat

Concernant la Fête du Sport, l'OMS a participé à deux réunions le 11 avril 2018 et le 29 mai 2018 avec la direction des sports. Initialement prévue sur 3 journées, Mr le Maire a pris la décision d'annuler la journée du dimanche pour plusieurs raisons : soulager le service des sports et les associations, ne pas empiéter sur le Festival du Street Art qui se déroulera en centre-ville.

En attendant la concertation avec les associations, la Fête du Sport se déroulerait donc sur 2 journées autour des idées suivantes :

- Vendredi 21 septembre dans un ou plusieurs lieux à définir, à destination des lycées et centre de formations. L'idée de travailler avec les hôpitaux est à creuser.
- Samedi 22 septembre autour du quartier Youri Gagarine avec : le SNYG (Stade Nautique Youri Gagarine) qui pourrait mettre à disposition la piscine, le jardin et le parvis ; le Stade Karl Marx, la MPT Gérard Philipe, le Gymnase Paul Langevin. Outre le fait qu'il s'agisse d'une zone en quartier politique de la ville sur laquelle la direction des sports s'est appuyée pour la demande de subvention, il s'agit aussi du quartier ou il y a le plus d'équipements sportifs.

Le bureau souhaiterait que la Fête du Sport, événement populaire, permette de se regrouper dans un lieu, et ne pas s'éparpiller sur plusieurs lieux. Au niveau du public le vendredi, il serait préférable de se tourner vers les écoles et les collèges, plus porteur pour les associations, que les centres de formations.

## **Prise en charge des formations**

Le service des sports reprend à sa charge les championnats de France, mais l'OMS continue cette saison de prendre en charge les formations.

L'OMS participe au pro-rata du budget alloué sur : les formations fédérales, les brevets jeunesse et sport, ainsi que pour la formation des bénévoles, visant à l'amélioration du fonctionnement du club. D'une manière générale, l'OMS prend en charge toutes les formations liées au sport, ainsi que les formations de secourisme et les BAFA.

Les associations doivent fournir une facture à l'OMS, qui rembourse des frais à partir d'un justificatif. Il sera également nécessaire de signer une attestation sur l'honneur mentionnant que l'association n'a pas reçu au préalable, de remboursement de la part de la ligue ou de la fédération.

L'USV Rugby posait également la question de la prise en charge des permis de conduire. Le bureau décide de ne pas prendre en charge les permis de conduire.

## **Aide aux manifestations sportives et événements exceptionnels**

A travers l'exemple de l'USV Plongée qui fête ses 50 ans en 2019 et souhaite réserver une salle des Esselières, le Président de l'OMS pose la question d'une participation de l'OMS à ce genre d'événements exceptionnels.

Le bureau débat et l'argument exposé est qu'il y a d'autres salles à Villejuif, que les salles des Esselières ont un coût élevé. Le bureau décide de ne pas participer à ce genre d'événements exceptionnels, qu'il est préférable de financer des projets d'événements sportifs.

En ce qui concerne les manifestations sportives, le bureau décide de rembourser l'achat des médailles du Meeting de Villejuif (environ 100 euros). L'USV Rugby est entré en contact avec la commission événement pour Le « Tournoi Chanka » qui se déroulera le 18 novembre 2018, où ils ont fait une demande d'aide d'environ 500€ (médailles, trophées...). Pour la Corrida, nous n'avons pas d'informations pour le moment.

## **Assemblée Générale 2017-2018**

Afin de s'organiser en avance dans le but de réserver une salle pour la prochaine Assemblée Générale de l'OMS, le bureau décide de faire une demande sur 3 dates à la MPT Gérard Philipe pour un vendredi soir sur le mois de janvier/février 2019.

En marge de la réunion de bureau :

- Le bureau valide l'achat d'un frigidaire pour les salariés et pour le bureau afin de stocker la nourriture avant/après les événements, ainsi que des sweats floqués OMS chez Décathlon.
- Le bureau souhaite que les salariés leur expriment d'éventuels besoins de formations (voir CROSIF).
- Les membres du bureau n'étant pas disponibles sur la date du 7 juin pour rencontrer Mr Chabaud du Crédit Mutuel, une proposition de rendez-vous sera faite pour le mardi 5 juin en après-midi.

Fin du bureau